Avril **2019**

Semaine S.15 à S.17

BULLETIN DE VEILLE



Actualités scientifiques

CONTENU:

Actualités Scientifiques
Page 1

Actualités règlementaires

Page 5

Suivi de la liste en sus Page 6

Informations diverses Page 7

| 18/04/2019 Dépêche APM RUPTURE | Date | Type texte | Thème |
|--------------------------------|------------|-------------|---------|
| | 18/04/2019 | Dépêche APM | RUPTURE |

Un guide du ministère sur les "tensions hospitalières" et les situations sanitaires exceptionnelles :

Résumé :

La direction générale de la santé (DGS) et la direction générale de l'offre de soins (DGOS) publient un "guide d'aide à la préparation et à la gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles. Ce guide "offre aux directeurs d'établissement, aux présidents de commission médicale d'établissement et aux équipes des éléments de doctrine et des outils opérationnels dans le cadre de la préparation et de la gestion de crise, en cohérence avec le dispositif de réponse régional Orsan [organisation de la réponse du système de santé]".

| Date | Type texte | Thème |
|------------|------------------------------|-------------------------|
| 18/04/2019 | Dépêche APM | ANTALGIQUE |
| l es conna | issances sur le hon usage du | naracétamol et des AINS |

Les connaissances sur le bon usage du paracétamol et des AINS "insuffisantes" à l'hôpital:

THEME

Rupture

Antalgique

Conciliation

Bon usage AINS

Bon usage antibiotique

Circuit certification

Bon usage infectiologie

Financement

Résumé :

Les connaissances sur le bon usage et les effets secondaires du paracétamol et des antiinflammatoires non stéroïdiens (AINS) sont insuffisantes selon deux enquêtes menées au CHU de Montpellier et présentées en poster lors de l'International Liver Congress (ILC) 2019.Les réponses étaient "excellentes" sur la dose unitaire maximale et l'intervalle entre les doses et "bonnes" sur le rôle du paracétamol dans les hépatites graves. En revanche, le taux de bonnes réponses était moins important (70%) en ce qui concerne la dose quotidienne maximale chronique et variable s'agissant des cofacteurs de risque d'hépatotoxicité (notamment les comédications antalgiques 40%).

Actualités scientifiques (suite)



| Date | Type texte | Thème |
|--------------|--|-------------------------|
| 18/04./2019 | <u>HAS</u> | CONCILIATION |
| Mettre en œı | ivre la conciliation des trait cancérologie | ements médicamenteux en |

Résumé :

Le guide "Mettre en œuvre la conciliation des traitements médicamenteux en établissement de santé" s'enrichit d'un guide intitulé "la conciliation des traitements médicamenteux en cancérologie.

IL a pour objectif d'accompagner les professionnels et les patients à la conciliation des traitements médicamenteux en cancérologie, en favorisant sa mise en œuvre et en facilitant son déploiement par la mise à disposition d'outils et des mises en situation éprouvés par les professionnels de santé tout en tenant compte des spécificités du parcours de soins du patient atteint de cancer.

| Date | Type texte | Thème |
|---|-------------|----------------|
| 18/04./2019 | Dépêche APM | BON USAGE AINS |
| Anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) et complications infectieuses graves | | |

Résumé:

Suite aux signalements de complications infectieuses graves avec les Anti-Inflammatoires Non Stéroïdiens (AINS)[1] utilisés dans la fièvre ou la douleur, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a confié, en juin 2018, aux centres régionaux de pharmacovigilance de Tours et Marseille, une enquête nationale de pharmacovigilance portant sur les deux AINS les plus utilisés dans ces indications, l'ibuprofène et le kétoprofène. Les conclusions de cette enquête suggèrent le rôle aggravant de ces AINS en cas d'infection. L'ANSM a partagé ces résultats avec ses homologues européens afin qu'une analyse collective soit engagée.

Actualités scientifiques (suite)



| Date | Type texte | Thème |
|------------|---|------------------------|
| 10/04/2019 | <u>Lettre aux professionnels</u> <u>de santé</u> | BON USAGE ANTIBIOTIQUE |

Antibiotiques de la famille des quinolones et fluoroquinolones administrés par voie systémique ou inhalée : risque d'effets indésirables invalidants, durables et potentiellement irréversibles et restrictions d'utilisation

Résumé :

Pour les fluoroquinolones, le PRAC recommande une restriction des indications afin que ces antibiotiques soient réservés aux infections pour lesquelles l'utilisation d'un antibiotique est indispensable et où d'autres antibiotiques ne peuvent pas être utilisés.

Ainsi, les médicaments à base de fluoroquinolones ne doivent pas être prescrits

- pour traiter des infections non sévères ou spontanément résolutives (par exemple : pharyngite, angine et bronchite aiguë) ;
- pour prévenir la diarrhée du voyageur ou les infections récidivantes des voies urinaires basses;
- pour traiter des infections non bactériennes, par exemple la prostatite (chronique) non bactérienne ;
- pour traiter des infections de sévérité légère à modérée (notamment cystite non compliquée, exacerbation aiguë de la bronchite chronique et de la broncho-pneumopathie chronique obstructive [BPCO], rhino-sinusite bactérienne aiguë et otite moyenne aiguë), à moins que les autres antibiotiques habituellement recommandés pour ces infections soient jugés inappropriés;
- chez des patients ayant déjà présenté des effets indésirables graves avec un antibiotique de la famille des guinolones ou fluoroquinolones.

Ces médicaments doivent être prescrits avec une prudence particulière chez les personnes âgées, les patients atteints d'insuffisance rénale, les patients ayant bénéficié de greffes d'organes solides et ceux traités simultanément par des corticoïdes, car le risque de tendinite et de rupture de tendon induites par les fluoroquinolones peut être plus élevé chez ces patients. L'utilisation concomitante de corticoïdes et de fluoroquinolones doit être évitée.

Actualités scientifiques (suite)



| Date | Type texte | Thème |
|------------|------------|-----------------------|
| 25/04/2019 | HAS | CIRCUIT/CERTIFICATION |

Les bases de la prochaine certification soumises à la concertation des professionnels de santé et des usagers :

Résumé :

La HAS a démarré à l'automne 2018 les travaux pour rénover la certification des établissements de santé à l'horizon 2020. Cette nouvelle certification, dite V2020, sera plus simple, centrée sur la prise en compte des résultats de la prise en charge des patients et adaptée aux évolutions du système de santé. La HAS soumet à la concertation des différents acteurs concernés une première version du référentiel que devront suivre les établissements. Lancée aujourd'hui, la concertation durera jusqu'au 24 mai prochain



Résumé :

La SPILF, la SFD et la HAS viennent de publier une actualisation des recommandations concernant la prise en charge des infections cutanées.

Actualités scientifiques (Suite)

| Date | Type texte | Thème |
|---|-------------------------|-------------|
| 25/04/2019 | Note d'information ATIH | Financement |
| Campagne tarifaire et budgétaire 2019Nouveautés « financement (Annexe 1Chapitres IV et V Annexe 3 (Chapitres III et V) | | |

Résumé

La présente notice, vise à informer les établissements de santé des nouveautés liées au financement des prestations d'hospitalisation et des modalités techniques de construction tarifaire des champs MCO, et HAD. En outre est apporté, dans la continuité de la notice précédente, un complément d'informations concernant les règles de production de l'information médicale

Actualités règlementaires

| Date | Type texte | n° texte |
|------------|------------|---------------------|
| 29/04/2019 | ARRETE | <u>SSAS1911171A</u> |

Liste des établissements retenus dans le cadre de l'extension au groupe adalimumab de l'expérimentation pour l'incitation à la prescription hospitalière de médicaments biologiques similaires délivrés en ville



Note d'information relative à la prise en charge de la spécialité pharmaceutique SPINRAZA® (nusinersen) dans « le traitement de l'amyotrophie spinale 5q

Résumé :

La présente note précise les conditions et les modalités de prise en charge de la spécialité SPINRAZA® dans son AMM. La présente note précise les conditions et les modalités de prise en charge de la spécialité SPINRAZA® dans son AMM.

Suivi de la liste en sus-Inscriptions

AIRES THERAPEUTIQUES:

Onologie

Immunosuppresseur

| Libellé UCD | DCI | N° NOR-Inscription |
|------------------------|------------|------------------------------|
| BORTEZOMIB ACCORD ® | bortezomib | SSAS1908698A SSAS1908998A |
| Evènement | Nouveau | générique du VELCADE |
| Libellé UCD | DCI | N° NOR-Inscription |
| BORTEZOMIB MEDAC ® | bortezomib | SSAS1911156A SSAS1818094A |
| Evènement | Nouveau | générique du VELCADE |

| Libellé UCD | DCI | N° NOR-Inscription |
|-------------|------------|-----------------------|
| SPINRAZA ® | nusinersen | SSAS1908429V |
| SPINKAZA | Husinersen | SSAS1909672V |
| Evènement | PRIMO-INS | CRIPTION LISTE EN SUS |

Indication:

Traitement de l'amyotrophie spinale 5q de types I, II

| Libellé UCD | DCI | N° NOR-Inscription |
|-------------|--------------------|--|
| CIMZIA ® | certolizumab pegol | SSAS1908701A SSAS1908729A |
| Evènement | | LISTE EN SUS : EXTENSION D'INDICATION |

Indication:

prise étendue à l'indication charge sus est suivante - le traitement du psoriasis en plaques de l'adulte, chez les patients ayant un psoriasis en plaques sévère, défini - un échec (réponse insuffisante, contre-indication ou intolérance) à au moins deux traitements traitements systémiques non biologiques photothérapie - et une forme étendue et/ou un retentissement psychosocial important.

Suivi de la liste en sus-Radiation

| Libellé UCD | DCI | N° NOR-Inscription |
|------------------------------|-------------------------|--------------------|
| GAMMAGARD ® | Immunoglobuline humaine | 3400891990614 |
| Evènement | RADIATION TOTALE | |
| Libellé UCD | DCI | N° NOR-Inscription |
| ADVATE | Facteur VIII | SSAS1908724A |
| | | |
| Evènement | RADIAT | TION TOTALE |
| Evènement Libellé UCD | RADIAT DCI | N° NOR-Inscription |
| | 12.22.23 | |

AIRES THERAPEUTIQUES:

Immunoglobuline

Hémostase

Oncologie

Immunosuppresseur

Suivi de la liste en sus-Avis

| Libellé UCD ROACTEMRA® | DCI tocilizumab | SMR et ASMR SMR Important et ASMR V |
|-------------------------|--------------------------|--------------------------------------|
| KOACIZIIKAG | Extension d'indication : | |

Indication:

Mise à disposition dans l'arthrite juvénile idiopathique systémique (AJIs) à partir de l'âge de 1 an.

Informations diverses:



BULLETIN DE VEILLE - 2019

Avril S15 à S.17

à S.17

Dr Luc FORONI Dr Karine VAYRON Dr Guillaume ROUSSET Myriam CARTEL

Omédit Auvergne-Rhône-Alpes 04 72 34 **74 60** – ars-ara-omedit@ars.sante.fr

Omédit Auvergne-Rhône-Alpes
Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi | CS933383 | 69418 Lyon cedex 03

Suivez nous sur twitter, cliquez

Pour plus d'information sur l'Omédit, cliquez ICI